wtw

Ref: 12 511 / NRO / JDO

Décision du 11/09/2026 concernant le contrat de garantie

... à remettre au client

N° D'ACCORD : 35466 09 0000219509 TR

Pièces et MO	Prix Unitaire	Icm	Vétus.	Quantités	Total HT
RESERVOIR UREE	968,10 HT	0%	0%	1,00	968,10 HT
INJECTEUR UREE	144,99 HT	0%	0%	1,00	144,99 HT
FORFAIT DIAGNOSTIC	101,67 HT	0%	0%	1,00	101,67 HT
FORFAIT INGRÉDIENTS	8,91 HT	0%	0%	1,00	8,91 HT
	86,68 HT	0%		1,40	121,35 HT

Montant de prise en charge (HT)	**1 345,02 €**
Montant vétusté	**0,00 €**
Montant TVA	**0,00 €**
Reste à charge (TTC) **53,99 €**	Total TTC **1 345,02 €**

Élément non pris en charge :

- REMLISSAGE RESERVOIR ADBLUE
- ESSAI

Observation

Après étude de votre dossier, nous vous informons que le remplissage du réservoir Adblue n'est pas couvert par la garantie dénommée « Tous risques » conformément aux conditions générales.
Le contrat énumère une liste complète des pièces qui ne sont pas couvertes. Par conséquent, seules les pièces qui ne figurent pas dans cette liste peuvent faire l'objet d'une prise en charge.

Pour la Facturation

- La facture doit **impérativement** être au montant de l'accord soit 1 345,02 € HT,
- Libellée au nom de : **WTW France**
  Tour HEKLA52 Avenue du Général de Gaulle CS 10427 - 92800 PUTEAUX
- Indiquer N° d'accord **35466 09 0000219509 TR** sur votre facture
- **Merci de nous fournir votre IBAN.**
- Envoyer le tout à : **fr.compta.sinistre.nsa@wtwco.com**

Pour toute demande concernant la gestion de votre contrat de garantie ou en lien avec un sinistre, merci de vous adresser directement au gestionnaire WTW NSA, 19 boulevard Jules Carteret, Espace Henri Vallée, 69007 Lyon ou par mail en écrivant à technique.nsa@wtwco.com

Le présent accord de prise en charge a une durée de validité de 3 mois, sans réception d'une facture conforme dans ce délai cela entrainera son annulation et une nouvelle étude des pièces et main d'œuvre sera effectuée. L'assureur se réserve le droit de réclamer les factures d'achats des pièces remplacées, ainsi que le retour des pièces défectueuses. Faute d'obtenir ces éléments, le numéro d'accord délivré sera considéré comme nul et non avenu.